ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 99325

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche au sujet d'un problème de cohérence de dates entre deux événements, la fête de la Science et la Nuit des chercheurs. Il a été prévu cette année encore que la fête de la Science précède d'une semaine la nuit des chercheurs. La date de cette dernière initiative a été décidée au niveau européen, et il paraît difficile de la changer. En revanche, il apparaît possible et nécessaire de déplacer la fête de la Science à l'avenir, pour plusieurs motifs. Les deux événements apparaissent comme trop proches dans le temps pour obtenir le succès escompté. Par ailleurs, et de toutes façons, l'automne n'est pas la meilleure date pour la fête de la Science. Les enseignants ont en effet repris depuis peu les cours, et n'ont pas eu le temps d'insérer la fête de la Science dans un schéma pédagogique. C'est pourquoi, se faisant l'écho de plusieurs organisateurs, elle lui demande si les meilleures dates pour cette fête seraient plutôt situées à la fin de l'hiver ou au début du printemps, et si une telle décision est actuellement à l'étude.

Texte de la réponse

La question du choix des dates de la fête de la Science se présente régulièrement, chaque année. De nombreux arguments sont avancés, soit pour le changement des dates vers une semaine de la fin de l'hiver ou du printemps, soit pour le maintien de la deuxième semaine d'octobre, retenue pour cette manifestation depuis 1995. La Nuit des chercheurs, manifestation très récente (depuis 2005) organisée, cette année, le 22 septembre, sous l'égide de la Commission européenne, ne semble pas de nature à concurrencer la fête de la Science, mais plutôt à entrer positivement en résonance avec elle. La première propose une action vers le grand public, à l'échelle de l'Europe, durant toute une nuit. La fête de la Science se déploie, elle, durant toute une semaine à travers tout le territoire national, et mobilise (en 2005) près de 7 300 chercheurs pour une fréquentation de 1,2 million de visiteurs. En ce qui concerne le calendrier scolaire, il faut considérer que, si le public des élèves, collégiens et lycéens est bien pris en compte et fortement encouragé à participer à la fête de la Science, il ne constitue qu'une partie des visiteurs des différents sites, manifestations, villages des sciences, conférences, cafés des sciences, organisés durant la fête de la Science. La fête de la Science a pour objectif de toucher tous les publics, de tous âges, et c'est pour cette raison que leurs organisateurs s'attachent à la couleur« festive » et ludique d'une bonne partie des animations proposées au public. Par ailleurs, il faut noter que le printemps est aussi, pour beaucoup de jeunes et d'enseignants, le moment de la préparation des examens. Enfin, la date de la deuxième semaine d'octobre, adoptée depuis la fête de la Science 1995, soit depuis plus de dix ans, est aujourd'hui bien ancrée dans les esprits, non seulement des scientifiques et des animateurs, médiateurs et professionnels de la culture scientifique qui l'organisent, mais aussi, désormais, dans celui du public lui-même. Ce phénomène de fidélisation du public reste un argument fort en faveur du maintien de la fête de la Science durant le mois d'octobre. Toutefois, toute évolution du calendrier nécessite une étude approfondie qui concernera plus globalement l'ensemble des objectifs et des modalités d'organisation et de mise en oeuvre de la fête de la Science. Ce réexamen en cours n'exclut nullement, in fine, l'adoption d'une nouvelle option de calendrier.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE99325

Données clés

Auteur : Mme Nathalie Kosciusko-Morizet
Circonscription : Essonne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 99325
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7210
Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9863